



Almayrac

Bulletin municipal

n° 56 - Février 2024



Almayrac est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

ALMAYRAC • BLAYE-LES-MINES • CAGNAC-LES-MINES • CARMAUX • COMBEFA • CRESPIN • JOUQUEVIEL
LABASTIDE-GABAUSSE • LE GARRIC • LE SÉGUR • MAILHOC • MILHAVET • MIRANDOL-BOURGNOUNAC
MONESTIÉS • MONTAURIOL • MONTIRAT • MOULARÈS • PAMPÉLONNE • ROSIÈRES • SAINT-BENOIT-DE-
CARMAUX • SAINT-CHRISTOPHE • SAINT-JEAN-DE-MARCEL • SAINTE-CROIX • SAINTE-GEMME • TAÏX
TANUS • TRÉBAN • TRÉVIEN • VALDÉRIÈS • VILLENEUVE-SUR-VÈRE • VIRAC

Le mot du Maire

Chers administrés, chers Almayracoises et Almayracois,

La tradition veut qu'au mois de janvier, nous nous retrouvions pour nous engager ensemble vers une nouvelle année, faite de joies, de défis et parfois de peines.

Appliquons-nous à préserver ce qui est l'essence même de notre vivre ensemble !

Le conseil municipal et moi-même souhaitons que cette année 2024 vous apporte santé et bonheur.

Même si dans notre petite commune rurale, nous restons des privilégiés, nous ne pouvons ignorer les événements qui agitent le monde et les défis qui l'attendent, le constat alarmant concernant les problèmes environnementaux liés à l'activité humaine, la lutte contre la précarité grandissante.

Rappelons quelques principes des problèmes environnementaux :

Le concept de développement durable affirme que le développement doit être sans effets négatifs sur l'environnement, viable économiquement et équitable pour la société.

Il ne s'agit pas de retourner vivre dans les cavernes.

En utilisant des énergies propres, en soutenant le commerce équitable, en limitant les gaspillages et surtout en réduisant sa consommation, l'homme n'entravera pas le progrès, mais il sauvera sa planète.

Et surtout celle de ses enfants.

Vous pourriez vous demander : « Que pouvons nous faire à notre échelle ? »



La transition écologique est vraiment l'affaire de tous. Ne dit-on pas, les petits ruisseaux font les grandes rivières...

A l'échelle de notre territoire du Ségala-Carmausin, terre de la diversité (urbanité, ruralité), la collectivité intercommunale arrive au terme de son projet de territoire qui sera sa feuille de route pour les 10-15 ans à venir.



*La mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi de 9h à 12h.*

contact@mairie-almayrac.fr

05 63 76 72 18

Site : <https://mairie-almayrac.fr>

CONTACTS ELUS

M. le maire : 06 18 20 41 31

Chantal Cayré : 06 15 80 40 11

Séverine Granier : 06 75 74 01 38

Nicolas Ichard : 07 84 94 91 45

BULLETIN MUNICIPAL D'ALMAYRAC

Directeur de la Publication : Jean-Marc SENGES

Rédaction : Commission Communication | Maquette composition : Service communication 3CS | Illustrations & photos : Mairie, associations, 3CS, Pixabay

Impression : Mairie d'Almayrac - Tirage 180 exemplaires

La transition écologique, colonne vertébrale du projet, infléchit tous les objectifs vers la volonté d'un territoire à Energie Positive (on produit plus que l'on ne consomme).

Nous, Almayracoises et Almayracois, sommes des acteurs de cette démarche.

Un regard sur l'année écoulée

Pour notre village, ce moment de rencontre est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de présenter les actions sur l'année qui commence.

La gestion de notre village reste rigoureuse et responsable, tout en maintenant le niveau du taux de la taxe foncière.

2023 fut l'année de la convivialité, de l'échange à travers un grand nombre de manifestations proposées par la commune et les acteurs associatifs.

La culture (musique, théâtre....) importante au bien vivre ensemble, s'invite dans nos villages, notamment grâce à la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Nous souhaiterions que les Almayracois soient plus nombreux à y participer.

Nous ne sommes pas restés inactifs sur les travaux réalisés :

- Pour la salle polyvalente : la finition de l'espace office réalisé par l'agent communal et l'installation de panneaux photovoltaïques par la Société coopérative «COOP de SO »
- Nous avons finalisé l'adressage par la fourniture de vos numéros de maison.
- Sur les logements communaux, des travaux de mise aux normes que nous terminerons cette année
- Sur le domaine public :

>> la réfection de quelques voies, notamment la route des Cazals et des reprises de chaussée sur le hameau du Rossoul, financée en partie par le Département

>> la réfection d'un pluvial, route de la Plaine

>> le remplacement des lampes d'éclairage public par des lampes LED, sur le Bourg centre et le hameau de Salveredonde. Secteurs sur lesquels nous pratiquerons l'extinction nocturne ciblée de 23h30 à 6h, ce avant la fin du 1^{er} trimestre. Cette opération engagée au printemps 2023 sera finalisée avant la fin du mois de février, financée en

grande partie par le SIERC (Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale du Carmausin).

>> L'entretien du cimetière reste un sujet sensible. Nous avons provisionné au budget la réalisation d'un hydro-semi, mais les exemples d'autres communes ne sont pas totalement concluants car trop récents et pénalisés par les 2 précédentes sécheresses.

- Enfin la création de notre blason, identifiant désormais les caractéristiques de notre commune.

Cette année 2024 sera celle du lancement du projet « Aménagement cœur de village », avec la création d'espaces extérieurs et d'un bâtiment devant accueillir :

- le service de soins infirmiers à domicile SSIAD, engagé vers un projet de « Service de l'autonomie » nécessitant des locaux plus fonctionnels
- des espaces communaux type tiers-lieux de services, associatifs et culturels,
- un local technique.

Cet équipement est nécessaire à la vie et à la dynamique de notre village.

Le projet de résidence partagée, présent dans les objectifs de ce mandat, est ajourné.

Nous devrions nous rencontrer d'ici la fin du 1^{er} semestre, lors d'une réunion publique dédiée à ce sujet.

Des acteurs essentiels à la commune

Je profite de ce moment pour remercier fortement le personnel communal.

- Christine, notre secrétaire de mairie, toujours disponible,
- Simon, notre agent technique en charge de l'entretien du patrimoine.

Je remercie également l'ensemble des associations qui œuvrent sur notre commune, au bien être de nous tous :

- L'ADMR, au service des personnes âgées pour leur maintien à domicile, merci à Aline ANDRIEU, la nouvelle présidente ;
- Le SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile, qui intervient sur 18 communes de notre territoire. Souhaitons mener à bien notre projet commun. Merci à son président Didier DOUBAX et à sa directrice Béatrice FABRE ;

VIE COMMUNALE

- L'Association Festive d'Almayrac, merci pour cette année 2023, grand millésime par la multitude et la diversité des manifestations proposées.
- Merci à Axelle Bascoul, qui laisse la présidence, tout en restant au bureau de l'association, à Nicolas MARTINS à qui je souhaite de faire aussi bien.
- Le club d'aviron, la Sté Nautique d'Almayrac, pour la pratique de cette activité sur notre beau lac de la Roucarié, tout en portant l'image de notre village à l'échelle régionale, voire plus. Merci à son président Jérôme DAVI.
- L'association de chasse, toujours active sur la régulation raisonnée des nuisibles et la préservation de la biodiversité. Merci à son président Bernard AGUIER.

Nous remercions la Brigade de Gendarmerie de Pampelonne et les Pompiers de Carmaux.

Du nouveau dans le tri des déchets

Ce début d'année est marqué par une évolution de la collecte et du traitement des déchets des ménages. Nous avons une obligation d'être encore plus vertueux.

Désormais, nous devons déposer dans les poubelles jaunes tous les contenants et les matières recyclables.

Les déchets fermentescibles compostables (restes de cuisine sans emballage) doivent aller dans un composteur (ou au poulailler ou dans un sac orange), les déchets fermentescibles non compostables doivent être mis dans un sac orange (fourni par Tryfil et mis à disposition par la commune) et déposés dans la poubelle noire.

Les déchets résiduels, non-triables et non compostables, sont toujours à déposer dans la poubelle noire.

Le verre et le textile sont déposés dans leurs bornes dédiées. Les autres déchets sont à déposer en déchetterie.

Une petite progression démographique

Le recensement de la population d'Almayrac atteste d'une petite progression démographique. Nous sommes désormais 293 habitants.

Un grand merci à l'ensemble des Almayracois pour leur soutien.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté et tous ceux qui se battent contre la maladie.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite à nouveau une excellente année et la réussite dans tous vos projets personnels.

Prenez soin de vous !

Le Maire, Jean-Marc Sengès

Vœux du conseil municipal

Jean-Marc Sengès Maire d'Almayrac et le Conseil Municipal avaient convié les habitants le dimanche 14 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants qui se sont installés sur la commune en 2023.

Cette année la commune a accueilli 8 nouvelles familles : Sandy Holenweg ; Margaux Ferrat et Adrien Leaux ; Laurène Gayat et Alexandre Conservat ; Eric Bark ; Mme et M. Trezot ; Camille Appaix et Loic Etheve.



Elections à venir



Dimanche 9 juin 2024 : élections européennes

Bureau de vote : salle des fêtes d'Almayrac

- **Sur internet (à privilégier)**

L'inscription peut aussi se faire en ligne sur le même site internet.

Les procédures de procuration seront entièrement dématérialisées sur www.maprocuration.gouv.fr

Inscriptions sur les listes électorales : L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

- **En mairie**

Vous pouvez vous inscrire en mairie, en fournissant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire CERFA n° 12669 (à télécharger sur : www.service-public.fr)

Recensement de la population d'Almayrac 2023

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	172	172
Adresses collectives (*)	2	2
Résidences principales (e)	140	140
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	34	34
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	174	174
Total des bulletins individuels (j)	293	293
Fiches de logement non enquêté (k)	0	0
Total des logements d'habitation (o=i+k)	174	174
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0

(*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.

Arrêté préfectoral : (affichage mairie)



Autorisation pour les agents du conservatoire botanique national de Pyrénées et Midi-Pyrénées de pénétrer dans les propriétés privées

En vue d'exécuter des prospections naturalistes dans le cadre de leurs missions, les agents missionnés du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées et ceux auquel cet organisme aura délégué ses droits, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation) situées sur le territoire de l'ensemble des communes du Tarn.

Ces agents sont autorisés par décret jusqu'au 31 décembre 2024.



« Défense est faite aux propriétaires d'opposer aux personnes bénéficiaires de l'autorisation toute forme de trouble, d'entrave, empêchement »

Traitement des déchets de cuisine

Les coûts de traitement et de collecte sont en augmentation et il en résulte une augmentation de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

La loi oblige à séparer, dès janvier 2024, les déchets de cuisine biodégradables du reste de la poubelle afin de pouvoir les valoriser. Cette obligation, devrait permettre de réduire les coûts. Ce tri à la source des déchets de cuisine biodégradables peut se faire par :

- **le compostage à domicile** : Cela reste la solution idéale (pas de coût de traitement et de collecte Autre bénéfice, du compost pour le jardin)

La 3CS subventionne l'achat d'un composteur, il est en effet proposé à 25 € aux habitants (pour un prix de revient actuel de 32 €).

- **une collecte de ces biodéchets dans des sacs orange** à déposer dans les conteneurs noirs pour tous les foyers n'ayant pas recours au compostage (coût de traitement pour moitié)

Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez aller récupérer le bac, le rouleau de poches plastiques et le flyer technique à la mairie aux heures d'ouverture.

Rappel : Dépot des vêtements et verre : Place du Bourg, près de l'église.



Déchetteries Trifyl

Blaye les Mines
ZI de la Tronqué

05 63 36 20 65

Ouverture : du lundi au samedi
9h-12h / 14h-17h50

Le Ségur - LD Le Lacas

05 63 38 23 06 - Ouverture :

mardi 9h-12h / 14h-18h

jeudi 14h-18h

samedi 9h-12h / 14h-18h

Pampelonne

La Croix de Mille

05 63 80 79 10 - Ouverture :

mercredi, vendredi, samedi

9h-12h et 14h-18h,

le jeudi 9h-12h

Éligibilité à la fibre

La commune est éligible à la fibre depuis septembre 2023 (suivant adresses), sous réserve toutefois que les accords soient signés avec les fournisseurs d'accès internet. Dès lors que la commune est éligible, tout nouveau client devra souscrire à la fibre.



Cérémonie du 11 novembre 2023

Un peu d'histoire !

C'était le choix fait par le Ministre des Armées Sébastien Lecornu et Patricia Mirallès, Secrétaire d'État, dans le discours 2023 (extraits) :

« Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.



C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise. C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. »

C'est le 11 novembre 2023 que les Almayraçois ont rendu hommage à tous les morts pour la France !

SSIAD d'Almayrac

En cette nouvelle année, le Président de l'association Viaur Cérou, Monsieur Didier Doubax et l'ensemble de l'équipe de professionnels du SSIAD d'Almayrac sont très heureux de vous souhaiter à tous et toutes, le meilleur pour 2024. Que cette nouvelle année vous procure la santé, et qu'elle nourrisse vos vies, d'une multitude de petits bonheurs et d'émerveillements au quotidien.

Comme c'est le cas depuis plus de 30 ans, l'année 2023 a été intense de projets et de rencontres à l'initiative du SSIAD d'ALMAYRAC. L'occasion de remercier très chaleureusement tous les partenaires : élus, acteurs et professionnels du SSIAD qui se sont mobilisés pour participer de près ou de loin, avec beaucoup d'humanité, à la qualité de l'accompagnement des personnes par le SSIAD et à la promotion du projet validé par la Conférence des Financeurs en 2023 « **Vieillir en milieu rural : santé, prévention, autonomie au plus près de chez vous** ».

Un grand merci à la municipalité d'Almayrac, à nos tutelles et financeurs, à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'association Viaur Cérou, aux infirmiers libéraux, aux secrétariats des cabinets médicaux et para médicaux, aux médecins traitants, aux pharmaciens, aux membres d'équipes mobiles diverses, aux responsables et salariés des services d'aides à domicile, aux bénévoles de l'accompagnement, aux pédicures, aux responsables et salariées d'association diverses... qui ont déployé avec nous, une disponibilité, une collaboration sans faille et une écoute de qualité au service du maintien des personnes vulnérables à domicile.

Que 2024 soit une promesse de consolidation de nos liens et de nos forces au service « du prendre soin » des Autres à domicile.

L'occasion de renouveler publiquement mes remerciements à l'ensemble des professionnels du SSIAD pour leur engagement de qualité dans l'accompagnement des personnes bénéficiaires du SSIAD au cours de l'année 2023.

« Un grand merci à Marie, Sébastien, Christel T, Sabine, Brice, Myriam, Christel M, Noelle, Irène, Karine, Yolande, Mylène, Bérangère, Béatrice C, Martine ».

Remercions enfin Madame Cayre, élue et représentante du bulletin d'Almayrac qui nous permet régulièrement de vous informer sur les événements passés ou à venir.



Quelques dates à retenir Temps ouverts à tous

MARDI 16 JANVIER 2024 : atelier Aidant/Aidé à la salle de fêtes de Mirandol à 14h sur la perte d'autonomie et le handicap

SAMEDI 3 FÉVRIER 2024 : 20h30, loto à la salle des fêtes d'Almayrac

MARDI 13 FÉVRIER 2024 : atelier Aidant /Aidé à Pampelonne à 14h sur les conduites addictives

MARDI 12 MARS 2024 : atelier Aidant /Aidé à Montirat à 14h sur la séparation et la fin de vie

MARDI 26 MARS 2024 : atelier Aidant /Aidé à Moularès à 14h sur la sécurité de l'habitat

Enfin, je m'associe à l'ensemble des équipes du SSIAD d'Almayrac, ainsi qu'à Monsieur Didier Doubax, pour vous remercier de votre confiance et vous renouveler nos vœux de belle et douce année 2024.

B. Fabre, Directrice du SSIAD D'ALMAYRAC



SSIAD - Service de Soins Infirmiers A Domicile



20 route de la Roucarié
81190 ALMAYRAC
05 63 76 63 50
association-viaur-cerou@wanadoo.fr

Association ADMR Almayrac / Sainte Gemme

L'ADMR d'Almayrac / Sainte-Gemme est une association d'aide à la personne proposant des prestations d'entretien du logement, d'entretien du linge, d'accompagnement aux courses, de préparation des repas, d'aide à l'autonomie auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap mais également de garde d'enfant, d'entretien de locaux d'entreprises privées...

Communes d'intervention : Almayrac, Sainte-Gemme, Rosières et Carmaux

L'association est gérée par des bénévoles engagés et à l'écoute :

- Mme Aline ANDRIEU, présidente
- Mme Chantal CAYRE, trésorière
- Mme Nicole MAYNAUD, secrétaire
- Mme Sylvie DOUZAL et Mme Marlène ARMAND, toutes deux responsables qualités

Actuellement 9 auxiliaires de vie, diplômées et aides à domicile sont employées au sein de notre structure. Elles effectuent un travail de qualité auprès des bénéficiaires, s'employant à faire preuve de bienveillance et d'efficacité.

Le 14 janvier 2024 à 14h, les deux associations ADMR Almayrac/Ste Gemme et Pampelonne proposaient un grand LOTO dès 14h, salle des fêtes de Pampelonne.

La veille, les bénévoles s'étaient regroupés pour cuisiner les fameuses oreillettes largement plébiscitées par les participants !



**ADMR - SOINS À DOMICILE
ALMAYRAC / SAINTE-GEMME**

3, route de Fontbonne 81190 Sainte-Gemme
05.63.43.60.25 - almayrac@admrtarn.fr

Il est possible de rencontrer les bénévoles et les agents administratifs :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 13h30 à 16h30.
- ou demander plus de renseignements par téléphone



Société Nautique d'Almayrac

La Société Nautique d'Almayrac vous souhaite une très belle année 2024 !

Après le succès de la saison estivale, le club d'aviron est toujours dans la place.

Depuis septembre dernier, une quarantaine de licenciés, dont un tiers de nouveaux arrivants, occupent régulièrement le plan d'eau de la Roucarié. L'activité AVIFIT désormais bien installée, attire toujours plus de monde grâce aux conseils avisés des coachs Alexis Ramoneau et Brigitte Ginestel.

Mais la Société Nautique d'Almayrac n'est pas qu'un club de rameuses et rameurs. La participation du club à l'organisation de la désormais fameuse course de caisses à savon d'Almayrac a également permis, comme l'année précédente, de faire vivre l'amitié entre les rameurs et les habitants de la commune. Les journées sportives et festives organisées en son sein ont également trouvé leur public. Ne vous étonnez donc pas de voir le lac envahi de bateaux à rames et d'entendre la musique résonner sur les bords du barrage de la Roucarié. En 2024, régates, AG, journées sportives et festives et buvette estivale rythmeront les abords du lac.

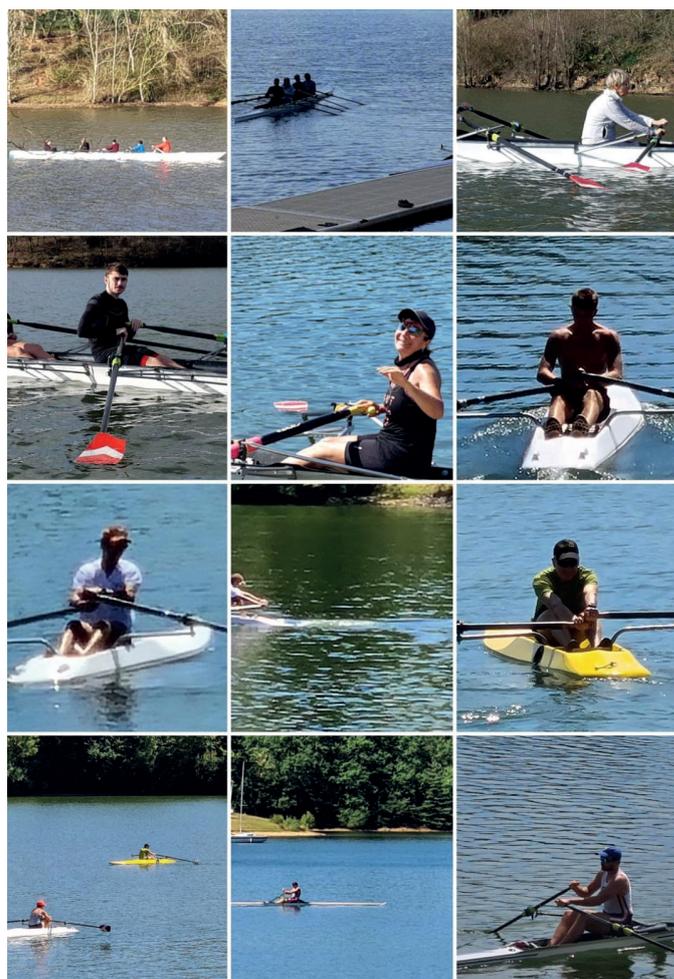
Comme chaque année, le club aura le plaisir d'organiser la traditionnelle **Régate Régionale d'Aviron les 9 et 10 mars 2024** :

Avis aux pêcheurs : nous sommes contraints d'installer des lignes d'eau pour la sécurité des courses le samedi précédant la régata et seront retirées le dimanche même.

L'Assemblée Générale est prévue le 23 mars 2024.

Les entraînements réguliers sur l'eau seront assurés jusqu'à la fin du mois de juin, date d'ouverture de la saison estivale.

N'hésitez pas à prendre contact avec le club par mail à : snalmayrac@gmail.com pour l'organisation de moments conviviaux et/ou sportifs à la base d'aviron et pour toute question liée au fonctionnement du club.



AFA : Association festive d'Almayrac

En décembre s'est tenue l'assemblée générale et un nouveau bureau a été élu :

- Nicolas Martins : président
- Severine Granier : secrétaire
- Axelle Bascoul : trésorière.

Dans la continuité de 2023, l'Association Festive d'Almayrac vous proposera pour 2024 de nombreuses festivités dont :



- **Loto (17/03/24)**
- **Feu de la St Jean (fin juin)**
- **Fête annuelle (30/08 au 01/09/24)**



Nous espérons vous voir nombreux pour partager des moments conviviaux et festifs lors de ces manifestations.

L'Association Festive d'Almayrac et ces bénévoles vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2024 pleine de bonheur de santé et de festivités.

Infos sur facebook : afa81190

Société de chasse d'Almayrac



Les membres de la société de chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Si la chasse du petit gibier est terminée, les battues au chevreuil se poursuivent jusqu'à fin février et pour le sanglier à la fin mars, surtout si des dégâts dans les prairies ou dans les cultures sont constatés.

Malheureusement si les dégâts des sangliers ne sont pas prévisibles, ceux causés par des chiens sur les troupeaux de brebis et sur le gibier (chevreuils, lièvres....) sont de la responsabilité civile et pénale de leurs maîtres. Certains chiens ont été vus SEULS près de volières ou d'élevages, à la poursuite de chevreuils ou divagants dans les bois.

Pour rappel : laisser divaguer son chien est passible d'une contravention de 4^e classe (750 € maximum) plus le remboursement des dégâts occasionnés.

Par leur présence sur le terrain, les chasseurs sont aussi des « sentinelles » de la nature et nous aurons à cœur de transmettre nos observations. Autres dégâts, ceux causés par les pigeons dans les exploitations agricoles.

A la demande des agriculteurs, nous avons éliminé plus de 250 pigeons lors de tirs tout au long de l'année et nous avons l'impression de n'avoir rien fait, un nouvel arrêté municipal sera demandé.

Le 21 janvier, une rencontre agriculteurs / chasseurs a eu lieu autour d'un repas sanglier et a permis des échanges utiles pour l'avenir.



Afin de renforcer la sécurité de nos battues, de nouveaux miradors seront installés avant la prochaine saison.

Espérons que dans ce monde perturbé par différents conflits, par l'irrespect des règles de vie en société ou par égoïsme individuel, chacun de nous contribue au bien vivre ensemble sur notre commune.

Le bureau

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)



LA CLÉ POUR
S'INSÉRER DURABLEMENT
DANS UN LOGEMENT



SE FAIRE ACCOMPAGNER

L'accompagnement social lié au logement permet aux bénéficiaires d'être soutenu par un travailleur social dans ses démarches, l'accès aux droits, l'élaboration du budget, droits et devoirs du locataire, mobilisation des aides financières... dans le cadre :

- D'une installation dans un logement.
- D'un maintien dans un logement.
- D'un projet de relogement.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

- Rendez-vous à la mairie ou
- sur le site de la commune d'Almayrac
<https://mairie-almayrac.fr/>

ADRESSES UTILES

Département du Tarn
Service Habitat Logement/FSL :
logement-ds@tarn.fr ou au 05 63 48 69 75

Adil du Tarn
www.adiltarn.org
05 63 48 73 80
Informations et conseils gratuits juridiques fiscaux
et financiers sur le logement

Action Logement
www.actionlogement.fr
05 61 14 52 52
Garantie VISALE - Locapass

Chèque Énergie
www.chequenenergie.gouv.fr
0 805 204 805

CAF - www.caf.fr

MSA - www.msa.fr

ALLOCATION LOGEMENT, PRESTATIONS SOCIALES

Complémentaire Santé Solidaire
www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr

Six projets citoyens récompensés par « Coup de Pousse » 2023 !

Sous l'impulsion du réseau « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial a lancé en 2023 la 3^e édition du fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner des collectifs citoyens à l'émergence d'actions en faveur de la transition écologique.

Ce sont ainsi six projets qui ont été retenus et qui recevront une subvention allant de 1 100 € à 2 000 € :

- **L'association Chicken Paradise 81** récompensée pour la mise en œuvre d'un Poulailier collectif au Lycée Jean Jaurès de Blaye Les Mines en lien avec les élèves et l'équipe pédagogique (*photo*),



- **L'association Endemic'Amis** soutenue pour son projet d'Achats de matériels pour permettre la stabilisation de la faune sauvage en détresse et ainsi assurer une meilleure prise en charge des animaux sauvages en urgence vitale,
- **Le Centre d'Etudes des Techniques Apicoles (CETA) du Haut Languedoc** lauréat pour son projet d'équipement pédagogique et informatif de l'Arboretum mellifère du Rucher-Ecole de Réalmont avec notamment la création de panneaux et de parcours de visite,



- **L'association du Secours Catholique des Monts d'Alban et du Villefranchois** récompensée pour son projet de Jardin partagé à Alban, nouvel espace de vie sociale autour de l'alimentation, le partage et la coopération,
- **L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Teillet** lauréate avec son projet de Jardin partagé à Teillet pour notamment promouvoir les circuits courts, la permaculture, et les échanges intergénérationnels,
- **L'association CIVAM Cordais** retenue pour ses actions permettant la mise en place d'un tiers-lieu nourricier à Saint Martin Laguépie afin d'apporter une alimentation saine et de qualité pour tous, notamment les publics fragiles tout en valorisant la production des agriculteurs locaux,

Ces projets en détails, et bien d'autres encore, se retrouvent sur l'observatoire des initiatives du réseau « Bouge ton Climat » sur lequel sont cartographiés les projets portés par les citoyens afin de mieux les valoriser.

70 projets sont déjà recensés, alors rendez-vous sur : bougetonclimat.gogocarto.fr pour découvrir ceux près de chez vous !

Et si vous aussi, vous portez un projet citoyen en faveur de la transition écologique, n'hésitez pas à contacter le Pôle Territorial !

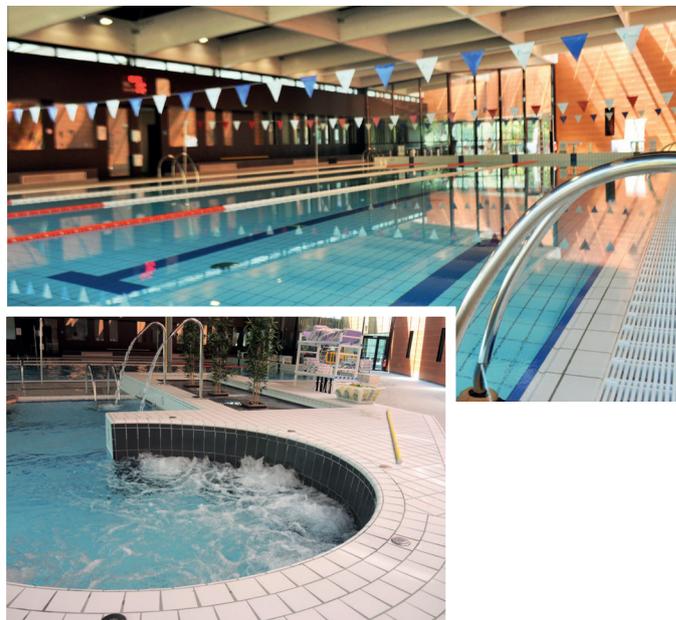
Le centre aquatique l'Odysée

Située à Carmaux, la piscine l'Odysée est idéale pour les petits et les grands, les sportifs et celles et ceux qui veulent faire de l'exercice en douceur ou profiter des plaisirs de l'eau !

Avec son bassin de 25 mètres et son espace détente, chacun y trouvera son bonheur, que ce soit dans le bain à bulles, sous les cascades massantes ou encore dans le bassin ludique de 107m² avec un accès en pente douce pour les personnes à mobilité réduite.

L'Odysée propose également de nombreuses activités à découvrir :

- **Séances Aquaforme pour tous les niveaux** aquagym, aquatonic, aquadouce, aquabike, circuit fitness, bodytraining, aquaphobie - à partir de 16 ans
- **Fête ton anniv' à la piscine :** 45 minutes d'animation dans l'eau avec un éducateur sportif en présence d'un adulte accompagnateur - groupe de 8 à 12 enfants, le samedi après-midi



L'Odysée, Centre Aquatique du Parc
Rue Camboulives à Carmaux
05 63 76 64 91 | odyssee@3c-s.fr

Horaires, tarifs et infos sur :
www.carmausin-segala.fr/piscine-lodysee

Toutes et tous à vélo !

La 3CS verse une aide à l'achat d'un vélo. Découvrez ce nouveau dispositif en faveur de la mobilité douce !

Cette aide peut aller jusqu'à 150 € pour l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique) classique, 200 € pour l'achat d'un VAE spécial (vélo cargo, vélo allongé, vélo adapté) et 100 € pour l'achat d'un vélo musculaire ; (dans la limite de 20% du prix d'achat du vélo).

Vous voulez essayer un vélo électrique avant d'acheter ? Pendant une semaine, vous pouvez tester gratuitement un vélo avant un éventuel achat. Ce service vous permet d'utiliser un vélo à assistance électrique sur vos trajets et déplacements courants, d'en découvrir les avantages et de vérifier si un VAE est adapté à vos modes de déplacement.



Pour en savoir + sur l'aide à l'achat et le prêt de vélo, contactez le service Mobilité de la 3CS au 05 63 36 14 47 ou par mail tousavelo@3c-s.fr
www.carmausin-segala.fr/velo

Envie de devenir commerçant ?

La 3CS vous accompagne !



L'ESPACE ENTREPRISES Les tisserins apporte son soutien aux créateurs et repreneurs dans les différentes étapes de construction de leur projet commercial : étude de marché, recherche de financement, etc.

Son rôle est d'accompagner chaque acteur économique local et lui donner toutes les clefs pour se développer.

Il les aide notamment dans :

- La mise en relation avec les partenaires institutionnels du monde de l'entreprise
- La recherche d'un local commercial
- La prise en charge partielle du loyer ou pour une dotation (voir conditions)
- Les aspects réglementaires et les démarches administratives en lien avec le local et l'activité
- La mise en place de formations afin de suivre le nouveau commerçant dans son démarrage d'activité et favoriser sa pérennité : analyse de la rentabilité, posture commerciale, stratégie digitale, gestion du temps, etc.

Hôtel d'entreprises « Les Tisserins »

32ter avenue Boulouc Torcatiss

Bâtiment L'ANNEXE (2^e étage) à Carmaux

economie@3c-s.fr | 05.63.80.20.55

www.carmausin-segala.fr/vie-economique

Deux guides pour se faciliter la vie

Cette année, la Communauté de Communes et son réseau de partenaires du Carmausin-Ségala ont réédités deux guides pratiques dans le cadre du Contrat Local de Santé 2022/2026.

Seniors, restez actifs et en forme



Tous les ateliers ponctuels et les activités pour les personnes de plus de 60 ans. Santé, activité physique, droits, mémoire, habitat, nouvelles technologies, lien social... retrouvez toutes les infos pour bien vieillir et vous maintenir en forme !

Ils sont téléchargeables depuis le site de la 3CS : www.carmausin-segala.fr/sante

Je suis aidant

Ce n'est pas toujours facile d'accompagner une personne ou un proche dépendant. Un guide pour faciliter la vie quotidienne des aidants : infos, écoute et soutien, formation, santé, temps de répit, établissements, aides...



Profitez d'un ciné !

A Carmaux, avenue Jean Jaurès, ne manquez pas le Clap Ciné :

- 4 salles équipées de sièges « confort »
- dont 3 salles équipées en numérique 3D active

Au programme : Blockbuster, jeune public, Art & Essai et documentaires ; diffusions en direct (ballets & opéras, théâtre, concerts, humour et conférences)

Deux festivals par an : Les Seconds rôles au premier plan et Le Cinéma Social & Ouvrier.

Clap Ciné un équipement culturel de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala qui est géré par L'Yre Cinémas.



Infos pratiques et programme sur :

www.cinemas-carmaux.fr



Per bolegar la lenga nòstra !

(pour secouer, bouléguer, notre langue)

L'escoatèr

(Institut d'Etudes Occitanes 34)

Diga ! A dicha de trepar e de córrer los bòsques amb lo cau, tot bèl just a la debuta de l'estiu, me n'arribèt una de las curiosas. Figuratz-vos que me faguèrè atacar per una bèstia fèrra.

Enfin, per tot dire, sulpic me ne trachère pas. Mas, lo ser, jot la docha, m'avisère qu'un rese, un pat, los franceses dison una tique, aviá plantat bordon e lo demai dins lo fons de mon embonilh que prenguèt saique per un aire-B-e-B plan mofle, qu'en mai d'i èsser lotjat i èra ben noirit. Me cau dire aquí que, contrarament a d'unes demest vautres, passe pas mon temps a me remirar lo boton mèstre e que coma ai un pauc bastit sus lo davant la visibilitat qu'ai dau fons dau trauc que me religuèt un cop èra a la mamà es pas de la melhoras.

En panica, prevenguèrè la femna que me faguèt alongar sus lo radassièr per m'emplenar lo monilh rasibús amb de tres-sièis. Pensa-te s'aquò i faguèt ! Lo rese, benlèu bandat a la clau demorava plan acrocat... Lo menèrem doncas a la plaja que l'aiga i èra fresqueta e demorèrè d'oradas a faire saussòla dins la granda blua per ensajar de negar l'escoatèr d'embonígol. Levat un raumàs terrible, ne tirère pas res. Res de res. Au contrari, semblava que lo rese profechava ben de sas vacanças, començava de se faire bèl bèl.

Anère doncas au medecin ieu que i fote pas jamai los pès. Tranquillon, tranquillet -i anèt pasmens amb de pincetas- embandiguèt mon locatari indelicat. Puòdi me donèt de préner unas potingas que dempuòdi que la pretenciosa vila americana de Lyme volguèt dintrar dins la posteritat e inventèt una putana malautiá per i donar son nom, se val mai mesfisar.

I pòt aver de las complicacions, diguèt lo medecin, vos vau marcar tanben una presa de sang !

Vòls que te diga ? De complicacions n'i aguèt, e de las terriblas. A l'analisi de sang, me trapèron lo colesteròl !

Enfin, es çò que ne dise...

Le squatteur

Dites, à force de traîner et courir les bois avec le chien, tout juste au début de l'été, il m'en est arrivé une de bien curieuse. Figurez vous que je me suis fait attaqué par une bête sauvage.

Enfin, pour tout dire, sur le coup je ne m'en suis pas aperçu. Mais le soir, sous la douche, je m'avisais qu'une bestiole, une puce, les français disent une tique, avait planté son bourdon et le reste dans le fond de mon nombril qu'elle avait pris peut-être pour un Airbnb bien douillet où, en plus d'être bien logée, elle était bien nourrie. Il me faut dire que contrairement à certains d'entre vous je ne passe pas le temps à me contempler le nombril et dans la mesure où j'ai un peu bâti sur le devant, la visibilité que j'ai du fond du trou que me reliait autrefois à ma mère, n'est pas des meilleures.

En panique, je préviens la femme qui me fait allonger sur le dos pour me remplir à ras le nombril de 3/6 (alcool très fort). Penses-tu que ça lui a fait quelque chose ! La tique, peut-être bien saoule demeure bien accrochée. Je l'amène donc à la plage où l'eau était un peu fraîche et je restais des heures à faire trempette dans la grande bleue pour essayer de noyer le squatter de nombril. Mis à part un rhume terrible, je n'aboutis à rien. Rien de rien. Au contraire, j'avais l'impression qu'il profitait bien de ses vacances, il commençait à se faire bien gros.

J'allais donc chez le médecin, moi qui n'y met jamais les pieds. Tranquillement, tranquillement, il y est allé toutefois avec des pinces, il expulsa mon locataire indelicat. Puis il m'ordonna de prendre des remèdes car depuis que la prétentieuse ville de Lyme a décidé de rentrer dans la postérité en inventant une sale maladie pour y donner son nom, il vaut mieux se méfier.

« Il peut y avoir des complications, dit le médecin, je vais vous marquer aussi une prise de sang ! »

Tu veux que je te dise, des complications il y en a eues, et des terribles. A l'analyse de sang, ils m'ont trouvé du cholestérol !

Enfin, c'est ce qu'ils disent...